

4 avril 2005

Luttes étudiantes, syndicats et aide sociale

Une mobilisation étudiante sans précédent depuis 1968, peut-être encore plus qu'en 1968, aura donné un résultat ambigu... à moins que le mouvement étudiant ne se rebiffe. Une autre reculade du PLQ aura démontré, après la mobilisation du mouvement écologiste contre la centrale thermique du Suroît, que la lutte paie. Reste que cette relativement longue et large mobilisation n'aura donné, à moins qu'elle ne rebondisse, qu'une victoire partielle et purement défensive. En plus, les gains seront essentiellement financés par des contributions fédérales qui auraient dû plutôt améliorer le système de prêts-bourses.

Le bilan politique risque d'être encore plus problématique s'il se confirme. Il ne semble pas que le mouvement étudiant en sortira plus uni. Ce serait plutôt le contraire. Ce serait là un gain gouvernemental consciemment recherché d'autant plus important qu'il pourrait mettre hors jeu le mouvement étudiant au moment de l'affrontement décisif entre le gouvernement québécois et le mouvement syndical particulièrement du secteur public. La perspective printanière d'une unité syndicats du secteur de l'éducation et mouvement étudiant aura certainement amené le gouvernement québécois à mettre pas mal d'eau dans son vin par rapport à son intransigeance initiale sans attendre la mi-avril du moment qu'il eût constaté la ferme détermination étudiante jusqu'au point de mettre en péril leur session. Cependant, cette concession économique partielle lui vaut, probablement, la neutralisation du mouvement étudiant, après celui du mouvement écologiste, le temps, espère-t-il, de régler son compte au mouvement syndical.

On ne saurait trop souligner la responsabilité des directions syndicales dans cette victoire-défaite qui, au lieu d'en appeler à une grève générale immédiate au moins partielle du secteur de l'éducation, et possiblement des fonctionnaires, et d'au moins 24 heures, ont plutôt invité les directions étudiantes à "négocier" c'est-à-dire à concéder alors que la dynamique ascendante du rapport de forces invitait à le décupler par la mobilisation syndicale. Ce serait la troisième fois que les directions syndicales sauvent la mise au gouvernement Charest après la mobilisation de décembre 2003 et l'occupation des usines de l'ALCAN. La possibilité d'une grève de 48 heures des fonctionnaires démontre que cette perspective était tout à fait possible et le demeure peut-être encore si une bonne partie du mouvement étudiant maintient la grève.

Sans un tel mouvement général, comment raisonnablement penser qu'on arrêtera le train fou des contre-réformes néolibérales, des privatisations et des baisses d'impôt du gouvernement Charest et, en particulier, qu'on pourra donner corps à la loi anti-pauvreté.

Marc Bonhomme

Communiqué de l'ADDS de Gatineau

Couper dans l'aide sociale pour baisser les impôts
Pas question !

Gatineau, le 1er avril 2005 – Selon l'Association pour la défense des droits sociaux de Gatineau (ADDS) le gouvernement doit non seulement renoncer aux baisses d'impôt, il doit également remplacer son projet de 150 M\$ de coupures à l'aide sociale, par une augmentation de ce budget d'au moins 155 M\$.

Baisses d'impôt

Les baisses d'impôt, il y en a déjà eu trop, tant à Ottawa qu'à Québec. Ces réductions qui ont provoqué des coupures dans les programmes sociaux et les services publics ont profité surtout aux riches. Selon une analyse effectuée par l'ADDS, une personne qui gagne 200 000 \$ par année a bénéficié d'une augmentation de 13% de son pouvoir d'achat ou de 13 000\$ par année grâce aux baisses d'impôt accordées au cours des dernières années.

Pendant cette même période d'environ quinze années, une personne seule à l'aide sociale a perdu l'équivalent de plus de trois mois de revenu, la valeur de la prestation de base ayant baissée de 28%.

Pour l'ADDS, l'intention du gouvernement de piger 150 M\$ dans le budget de l'aide sociale pour financer de nouvelles baisses d'impôt est hors de question.

Augmentation de 155 M\$ dans le budget de l'aide sociale

Au lieu de couper 150 M\$ dans le budget d'aide sociale le gouvernement doit faire exactement le contraire. En effet, il y a un besoin urgent de 155 M\$, non pas pour assurer un niveau de vie décent, ni même pour enlever l'effet des coupures des quinze dernières années, mais seulement pour mettre fin aux pires aberrations du régime.

Il faut d'abord trouver 14 M\$ pour rétablir la pleine indexation des prestations. Avec cette mesure, il s'agit simplement de maintenir le pouvoir d'achat des personnes qui dépendent de l'aide sociale et c'était un engagement électoral du PLQ.

Il faut également trouver 47 M\$ pour éliminer les pénalités liées à la non participation aux mesures d'employabilité. Lors du débat sur le projet de loi 112, (Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale) les libéraux ont reconnu que la prestation de base était tellement basse que de telles pénalités

étaient abusives et ils se sont engagés à les éliminer. Le projet de loi 57 (nouvelle loi sur l'aide sociale) qui est toujours à l'étude ouvre sur cette éventualité, mais pour en faire une réalité il faut le financement nécessaire.

Il y a aussi un besoin de 17 M\$ pour rétablir la gratuité des médicaments. C'était la troisième promesse électorale des libéraux aux prestataires d'aide sociale et pour la faire valoir ils n'ont jamais manqué une occasion de citer le rapport Tamblyn qui a documenté les conséquences désastreuses de la perte de cette gratuité.

D'autre part il faut ajouter la somme de 33 M\$ afin d'exclure la pension alimentaire du calcul de la prestation d'aide sociale. Présentement le gouvernement prive des enfants de prestataires d'aide sociale d'une partie ou de la totalité de la pension alimentaire qui est définie en fonction de leurs besoins. Lors d'une rencontre sur cette question organisée par l'ADDS avec le député Roch Cholette, ce dernier ne croyait pas que c'était possible pour l'État d'agir ainsi.

Finalement, il faut rétablir entièrement la coupure odieuse de 44 M\$ que le gouvernement a imposé juste avant les fêtes. Cette coupure visait notamment les personnes qui restent chez leurs parents, les personnes immigrantes et les familles qui tombent sur l'aide sociale.

-30-

Pour plus d'information :
Bill Clennett 770-3839 ou 743-7771 (cellulaire)